Rapport annuel

COVEA MULTI ABSOLUTE RETURN

FONDS D'INVESTISSEMENT À VOCATION GÉNÉRALE - FIVG DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2024

COVEA FINANCE SAS

Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion 4

Rapport d'activité 10

Rapport du commissaire aux comptes 24

COMPTES ANNUELS

Bilan 29
Actif 29
Passif 30

Compte de résultat 31

ANNEXE

Stratégie et profil de gestion 34

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices 35

Règles & méthodes comptables 36

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice 39

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice 40

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions 41

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés 42
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles) 42
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition 42
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) 43
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité 44
Exposition directe sur le marché des devises 45
Exposition directe aux marchés de crédit 46
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie 47
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion 48

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat 50
Créances et dettes - ventilation par nature 50
Frais de gestion, autres frais et charges 51
Engagements reçus et donnés 53
Acquisitions temporaires 53
Instruments d'entités liées 54

Détermination et ventilation des sommes distribuables 55
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets 55
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes 56

Inventaire des actifs et passifs 57

Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) 58

Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part) 61

Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part) **61**

Synthèse de l'inventaire **62**

Comptes annuels au 29/12/2023 **63**

Société de gestion	COVEA FINANCE SASU 8-12, rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris
Dépositaire et conservateur	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge
Établissement placeur	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge
Commissaire aux Comptes	DELOITTE ET ASSOCIES 6, place de la Pyramide - 92908 Paris - La Défense cedex
Commercialisateur	COVEA FINANCE SASU (Entité du groupe COVEA) 8-12, rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris

Informations concernant les placements et la gestion

Affectation des sommes distribuables :
Résultat : capitalisation et/ou distribution des parts A et I.
Plus-values réalisées nettes : capitalisation des parts A et I.

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du FCP est la recherche, sur un horizon d'investissement d'au moins 5 ans, d'une performance financière nette de frais, sans référence à un indice, au travers de la sélection d'OPC dont la stratégie d'investissement est de générer une performance absolue.

Indicateur de référence : L'objectif de gestion n'est pas compatible avec l'existence d'un indicateur de référence. Une telle comparaison ne pourrait qu'entraîner une mauvaise compréhension du porteur.

Stratégie d'investissement :

Description des stratégies utilisées

La stratégie du fonds est active et discrétionnaire.

La stratégie d'investissement mise en oeuvre par l'équipe de gestion se décompose en deux phases successives :

Pour établir la stratégie d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie, dans un premier temps, sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente trois fois par an les scénarios macroéconomiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la Société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct.

Dans un deuxième temps, l'équipe de gestion du fonds décide à travers le Comité Multigestion de la répartition entre les différentes classes d'actifs et plus particulièrement du degré d'exposition aux différents marchés afin de répondre aux objectifs géographiques ou thématiques.

L'équipe de gestion choisit de façon discrétionnaire ses investissements parmi différents OPC selon un processus de sélection de sociétés de gestion partenaires y compris les OPC de la société de gestion.

L'OPC intègre systématiquement la politique d'exclusion de la Société de gestion appliquée à tous les OPC gérés par Covéa Finance et disponible sur son site internet : cette politique intègre les exclusions légales et thématiques. Elle est disponible à l'adresse www.covea-finance.fr.

Pour répondre à son objectif de gestion, le FCP applique une gestion active visant à produire de la valeur ajoutée en sélectionnant pour ses actifs des OPC dont l'objectif de gestion est de générer une performance absolue. De plus, le FCP ne s'interdit pas d'investir, dans la limite de 10% de son actif, dans des sociétés d'investissements et fonds fermés dont les titres sont cotés sur une bourse des pays de l'OCDE avec une liquidité jugée suffisante.

Pour répondre à son objectif de gestion, le FCP applique une gestion active visant à produire de la valeur ajoutée en sélectionnant pour ses actifs des OPC dont la stratégie d'investissement est de générer une performance absolue. De plus, le FCP ne s'interdit

pas d'investir, dans la limite de 10% de son actif, dans des sociétés d'investissements et fonds fermés dont les titres sont cotés sur une bourse des pays de l'OCDE avec une liquidité jugée suffisante.

Le FCP n'aura pas d'allocation prédéterminée aux stratégies d'investissement.

L'OPC relève de l'article 6 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Il ne tient actuellement pas compte des risques de durabilité ou des incidences négatives en matière de durabilité dans le processus de décision d'investissement car ils ne font pas partie de la stratégie principale du Fonds. Toutefois, l'OPC peut tenir compte des facteurs de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») dans son processus d'investissement même si cet OPC n'atteint pas les standards minimaux de l'approche extra-financière non engageante à travers d'une part, la politique d'exclusion normative et sectorielle de la Société de gestion applicable à tous les OPC qu'elle gère, pour tout investissement direct en actions et/ou en obligations, et d'autre part, un système d'appréciations extra-financières en fonction de la disponibilité des données des OPC sous-jacents dans lesquels l'OPC investit. Les politiques d'exclusion et ESG sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion à l'adresse www.covea-finance.fr.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

L'exposition du fonds aux différents risques est la suivante :
- Exposition au risque actions : jusqu'à 70% maximum de l'actif net, à l'aide d'instruments dérivés et en fonction du comportement historique des supports sélectionnés ;
- Exposition au risque de change : jusqu'à 70% maximum de l'actif net ;
- Exposition au risque de taux : jusqu'à 100% maximum de l'actif net ;
- Exposition au marché des marchandises/matières premières (via des sous-jacents) : jusqu'à 15% maximum de l'actif net.

Le fonds peut faire appel à des effets de levier qui résultent de sa faculté d'utiliser des instruments dérivés ou des titres intégrant des dérivés de type bons de souscription d'actions, obligations convertibles, futures etc) et de manière plus générale du recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille afin de réduire et/ou augmenter son exposition.
Compte tenu de sa faible exposition sur les dérivés, la Société de gestion n'est pas tenue d'effectuer de reporting spécifique sur les effets de levier.

Description des catégories d'actifs

La gestion sera effectuée à partir d'une sélection d'OPC ou fonds d'investissement.

- Actions ou parts d'organismes de placement collectifs et de fonds d'investissement :

Le fonds pourra investir jusqu'à 100 % de l'actif net en actions ou parts d'organismes de placement collectifs, dont les fonds indiciels cotés (ETF) comprenant :
- jusqu'à 100% de l'actif net en actions ou parts d'OPCVM français et/ou européen ;
- jusqu'à 15% de l'actif net en actions ou parts de FIA français, européens et/ou étranger à condition de respecter les 4 critères définis par l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Les lieux d'établissement des OPC sous-jacents sont ceux des Etats membres de l'Union européenne dont le Luxembourg, l'Irlande, la France, la Belgique et la Grande Bretagne.
Le fonds peut être investi en totalité en parts ou actions d'autres OPC, y compris dans des OPC gérés par Covéa Finance.

- Actions et/ou valeurs assimilées :

Le fonds peut être investi à hauteur maximale de 20% de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social dans l'OCDE.
La sélection s'effectue sur des titres donnant ou pouvant donner accès, directement ou indirectement, au capital ou aux droits de vote de sociétés.
L'investissement dans des sociétés de petites et/ou moyennes capitalisations n'excède pas 10% de l'actif net.
Le fonds peut investir à hauteur maximale de 10% de son actif net dans des actions et/ou valeurs assimilées de pays émergents.

- Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Le fonds peut être investi à hauteur maximale de 40 % de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés ou par des émetteurs privés, sans clé de répartition prédéfinie, des Etats membres de l'OCDE, sur tout type de maturité, de devises et de notation minimale à l'acquisition de BBB- (agences Standard & Poor's , Fitch ou notation équivalente chez Moody's ou toute notation jugée équivalente par la Société de gestion). En cas de divergence sur la notation du titre par ces trois agences de notation, la notation la moins favorable sera retenue.

Le fonds pourra notamment investir dans des obligations, des titres de créances négociables ou équivalents étrangers dont maximum 15 % de l'actif net dans des obligations convertibles.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation, l'appréciation des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des porteurs, les conditions de marché et la propre analyse de la société de gestion sur la notation de ces produits de taux.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêts	de -5 à +5
Devises utilisées / Zones géographiques	Toutes devises / OCDE
Exposition au risque de change	70% maximum

- Instruments dérivés :

Nature des marchés d'intervention :
- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
- Actions
- Crédit
- Change
- Taux
- Matières premières

Nature des interventions :
- Couverture
- Exposition

Nature des instruments dérivés simples utilisés :
- Futures sur actions/indices/taux d'intérêts/devises/marchandises/indices de matières premières
- Options sur actions/indices/taux d'intérêts
- Swaps de taux/change
- Change à terme

- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

Les opérations portant sur les instruments dérivés seront effectuées dans la limite d'engagement de 100% maximum de l'actif net de l'OPC.

Les futures sur marchandises et/ou indices de matières premières sont utilisés afin d'ajuster l'exposition globale du portefeuille au risque matières premières dans une limite de 15% maximum pour ces catégories. L'exposition à un même contrat sur les marchés des matières premières (sans qu'il puisse y avoir de dénouement physique) est limitée à 10% de l'actif net conformément à l'article R. 214-32-23 du Code monétaire et financier.

Les investissements dans les contrats à terme se feront dans les conditions suivantes :
- des contrats à terme (ou tout autre dérivé) sur indices de contrats à terme sur marchandises respectant la règle de diversification de l'indice des 20%/35% ;
- des contrats à terme sur indices de contrats à terme sur marchandises ne respectant pas la règle des 20%/35% en respectant les règles de division des risques des 5%/10%/40% ;
- des contrats à terme sur marchandises ne donnant pas lieu à une livraison physique (ou équivalent delta one type ETC), dans la limite de 10% par contrat/marchandise ou règle des 20%/35% si la politique d'investissement est de reproduire la composition d'un indice.

Les instruments financiers à terme et/ou conditionnels font partie du processus d'investissement en raison de leur liquidité et de leur rapport coût/efficacité. Leurs sous-jacents relèvent des catégories d'actifs utilisés en direct.
Les futures sur actions/ indices liés aux marches actions sont utilisés en ajustement de l'exposition actions (exposition ou bien couverture), afin de réaliser l'objectif de gestion.
Les futures sur devises, contrats à terme liés aux marchés des changes, sont utilisés en achat ou vente comme substituts, peu onéreux et liquides, aux devises. Ils permettent d'ajuster l'exposition devises (ou en couverture), afin de réaliser l'objectif de gestion.

Les options sur actions/ indices liés aux marchés actions sont utilisées en ajustement de l'exposition actions, en couverture d'un risque action (par exemple élimination de la composante action d'une obligation convertible) ou en couverture du risque crédit (par exemple en exploitant la corrélation entre la variation des indices boursiers et celle des spreads de crédit). Les options sur actions/ indices liés aux marches actions permettent aussi de tirer profit d'une hausse/baisse de la volatilité.

Les futures sur taux d'intérêts (contrats à terme) sont utilisés en achat ou vente comme substituts, peu onéreux et liquides, aux titres vifs pour ajuster l'exposition globale du portefeuille au risque de taux.

Les options sur taux d'intérêts permettent de tirer profit d'une hausse/baisse de la volatilité et/ou d'ajuster l'exposition globale du portefeuille au risque de taux.

Les swaps de taux peuvent être utilisés, de manière occasionnelle, comme substituts aux titres vifs pour exposer ou couvrir le portefeuille face à l'évolution des taux d'intérêts lorsqu'ils se révèlent plus intéressants financièrement que ces derniers. Ils peuvent aussi permettre de passer d'une obligation à taux variable à une obligation à taux fixe (ou réciproquement) en fonction des anticipations de taux du gérant, tout en conservant le spread de crédit offert par l'émetteur de l'obligation.

Les swaps de change et de devises sont utilisés pour couvrir le risque de change d'une obligation en devise (par exemple quand pour un émetteur donné et une maturité donnée, les obligations de cet émetteur offrent un meilleur rendement en devise swapée en euro que directement en euro).

Le change à terme est utilisé en couverture d'une exposition en devise.

Le risque actions de ces instruments est pris en compte dans la fourchette autorisée d'exposition aux risques marchés actions.

Le risque de taux des instruments mentionnés ci-dessus est pris en compte dans la fourchette de sensibilité au risque de taux.

- Titres intégrant des dérivés :

Nature des marchés d'intervention :
- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
- Action
- Taux
- Matières premières

- Nature des interventions :
- Couverture
- Exposition

- Nature des instruments utilisés :
- Obligations convertibles
- Bons de souscription de titres financiers
- Warrants
- Autres titres de capital ou de créance comportant un contrat financier (y compris les contrats à terme portant sur des marchandises et/ou sur des indices de matières premières)

- *Stratégie d'utilisation des titres intégrant des dérivés :*

Le fonds pourra avoir recours à des titres intégrant des dérivés à hauteur maximale de 15% de l'actif net dans un esprit d'optimisation de la performance. Ces titres intégrant des dérivés seront utilisés dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions, taux, et/ou matières premières.
Le fonds peut avoir recours à des titres comportant des contrats sur marchandises dans la limite d'exposition à un même contrat de 10% et à condition que le dénouement ne transfère que des actifs éligibles conformément aux dispositions de l'article R. 214-32-23 du Code monétaire et financier.
Le fonds peut investir sur :
- des contrats à terme (ou tout autre dérivé) sur indices de contrats à terme sur marchandises respectant la règle de diversification de l'indice des 20%/35% ;
- des contrats à terme sur indices de contrats à terme sur marchandises ne respectant pas la règle des 20%/35% en respectant les règles de division des risques des 5%/10%/40% ;
- des contrats à terme sur marchandises ne donnant pas lieu à une livraison physique (ou équivalent delta one type ETC), dans la limite de 10% par contrat/marchandise ou règle des 20%/35% si la politique d'investissement est de reproduire la composition d'un indice.

- Emprunts d'espèces :

Dans l'objectif d'un investissement en anticipation de hausse des marchés ou de façon plus temporaire dans le cadre de rachats importants, l'équipe de gestion peut effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net.

- Dépôts :

Les dépôts effectués auprès d'un établissement de crédit dont le siège est établi dans un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'Espace Economique Européen dont le terme est inférieur à 12 mois peuvent être utilisés afin de rémunérer de la trésorerie dans la limite maximale de 10% de l'actif net.

- Liquidités :

Afin de répondre à l'objectif de gestion, l'OPC peut détenir des liquidités dans la limite de 10% maximum de l'actif net. Toutefois, lorsque des conditions exceptionnelles sur le marché le justifient, l'OPC peut porter cette limite à 20% sans que ces liquidités

cumulées avec l'exposition aux éléments mentionnés au III de l'article R.214-21 et de l'article R.214-32-29 du code monétaire et financier ne dépassent 30% de l'actif net.

- Opérations d'acquisition et cession temporaire de titres :

Aucune opération d'acquisition ou de cession temporaire de titres ne sera effectuée sur le portefeuille.

- Informations sur les garanties financières :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments dérivés de gré à gré, l'OPC peut recevoir des actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où l'OPC recevra uniquement des espèces en garantie financière (collatéral).

A cet égard, toute garantie financière reçue respectera les éléments suivants :

Les garanties financières reçues en espèces seront :
- placées en dépôt auprès d'entités éligibles,
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
- utilisées dans une prise en pension livrée ;
- investies dans des organismes de placement collectif (OPC) Monétaire

Les risques associés aux réinvestissements des espèces dépendent du type d'actifs ou du type d'opérations et peuvent consister en des risques de liquidité ou des risques de contrepartie.

- *Niveau d'utilisation maximum des différents instruments :*

L'exposition globale en titres vifs, parts ou actions d'OPC ainsi qu'en instruments financiers à terme pourra porter sur 200% de l'actif net (soit jusqu'à 100 % de l'actif net en titres vifs et parts ou actions d'OPC et jusqu'à 100 % de l'actif net en instruments dérivés) dans le respect des limites des catégories d'exposition prédéfinies. Cette limite d'engagement prend en compte, le cas échéant, les instruments intégrant des dérivés.

Profil de risque : Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

- Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion appliqué au fonds repose sur la sélection de valeurs. Il existe donc un risque que les valeurs sélectionnées ne soient pas les plus performantes. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du fonds peut en outre avoir une performance négative.

- Risque de perte en capital :

Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie, ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

- Risque actions :

Il correspond au risque lié aux variations des marchés actions qui peuvent avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative du fonds en cas de baisse des marchés actions.

- Risque de change :

Il correspond au risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du fonds qui est l'Euro. Ce risque sera représenté par la part du portefeuille non investie en Euro. La fluctuation des devises par rapport à l'Euro peut avoir une influence négative sur la valeur liquidative du fonds (dans le cas où l'exposition à ces devises n'est pas couverte).

- Risque de taux :

Il correspond au risque lié à une remontée des taux d'intérêt ayant pour conséquence une baisse des cours des titres de créance et/ou des instruments du marché monétaire pouvant ainsi entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

- Risque de crédit :

Il correspond au risque pouvant résulter du défaut ou de la dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur d'instruments de taux. La valeur des instruments de taux peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

- Risque lié à la détention de produits de gestion alternative :

Le FCP peut être investi en fonds de fonds alternatifs et en fonds d'investissement de droit étranger. Ces investissements, décorrélés partiellement des marchés actions et de taux, présentent des risques spécifiques pour l'investisseur.

- Risque lié à l'investissement dans des instruments dérivés et/ou titres intégrant des dérivés :

Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés et/ou à des titres intégrant des dérivés. L'utilisation de ces instruments en cas de stratégie d'exposition dans un marché baissier ou de stratégie de couverture dans un marché haussier peut entrainer un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds.

- Risque de contrepartie :

Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

- Risque lié aux matières premières :

Le fonds peut être exposé à travers ses sous-jacents au marché des matières premières. Les matières premières peuvent avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles. Une évolution défavorable des marchés de matières premières pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds en raison de son exposition indirecte aux matières premières.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Part « A » : tous souscripteurs
Part « I » : réservée aux personnes morales et OPC

Le FCP s'adresse au porteur recherchant une valorisation du capital à moyen terme, en privilégiant la performance et en acceptant les risques qui y sont associés.
La durée recommandée de ce placement est au minimum de 5 ans.
Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux Etats-Unis (y compris ses territoires et possessions) ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une « US Person » au sens du dispositif FATCA de 2010.
Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPC dépend de la situation personnelle du porteur qui, pour la déterminer, doit prendre en compte son patrimoine personnel, ses besoins actuels et la durée de placement recommandée ainsi que son aversion au risque. Il est recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPC.

Régime fiscal : L'OPC n'est pas assujetti à l'impôt sur les sociétés en France. Les distributions et les plus-ou moins-values éventuelles sont imposables à ses porteurs.
Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC et aux plus-ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du fonds.
Il est recommandé à l'investisseur de s'adresser à son conseiller habituel afin de prendre connaissance des modalités applicables à sa situation personnelle.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance et sur le site www.covea-finance.fr.*
- *Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris.*
  Courriel : communication@covea-finance.fr
- *Date de création du FIA : 15 décembre 2008.*

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Environnement Economique

L'inflation a poursuivi son reflux en 2024 dans les grandes économies développées. Dans l'Union européenne, le ralentissement des prix a essentiellement été le fruit de la baisse des prix des biens importés. Face à ce constat, les banques centrales ont amorcé un mouvement de baisse de leurs taux directeurs. Elles restent néanmoins prudentes face à un risque persistant de boucle prix-salaires, mais aussi aux coûts induits par la mise en œuvre de la transition énergétique. Les conflits en Ukraine et au Proche-Orient se sont poursuivis, ce dernier ayant même pris de l'ampleur. La polarisation du monde en est exacerbée. L'année a aussi été marquée par l'émergence d'une forte instabilité politique en Allemagne et, surtout, en France, ainsi que par l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis. Sur le marché des changes, l'euro a chuté de 6,0% contre le dollar, à 1,0389 dollars pour un euro. Le prix du baril de pétrole Brent a baissé de 3,1%, pour terminer l'année à 74,64 dollars.

Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale a amorcé tardivement un mouvement de détente de sa politique monétaire. Elle a réduit son objectif de taux d'intérêt des fed funds de 100 points de base, en trois étapes. Les banquiers centraux américains se veulent prudents pour la suite. En décembre, la médiane des prévisions individuelles des membres du comité de politique monétaire signalait ainsi 50 points de base de baisse de taux en 2025. L'inflation a cessé de baisser depuis la fin de l'été et elle s'est même un peu redressée, à 2,7% en novembre. L'inflation sous-jacente remonte aussi. Sur le marché du travail, les créations de postes ont encore été solides sur l'année. L'activité économique reste bien orientée, notamment soutenue par la consommation des ménages. Ces derniers bénéficient d'un marché du travail toujours porteur et d'un redressement de leur pouvoir d'achat. Donald Trump a remporté l'élection présidentielle et les Républicains sont majoritaires dans les deux chambres du Congrès. Baisse de la fiscalité, montée des droits de douane, réduction des dépenses et contrôle de l'immigration sont les priorités affichées par le Président élu et les principaux membres de son futur gouvernement. Des menaces concrètes ont déjà été proférées envers le Mexique et le Canada pour qu'ils renforcent le contrôle de leurs frontières.

Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a entamé une détente prudente de sa politique monétaire, dans un contexte de résistance de l'inflation. Si le fort recul des prix énergétiques a permis un net ralentissement de l'indice des prix à la consommation, l'inflation sous-jacente est restée plus élevée, soutenue notamment par l'impact de la dynamique des salaires sur les prix des services. Après le maintien d'une tendance favorable en début d'année, les indicateurs d'activité économique se sont dégradés. Après avoir remporté les élections législatives en juillet, les Travaillistes ont présenté en octobre un premier budget de soutien à l'activité. Celui-ci comprend d'importantes hausses des dépenses, financées par des augmentations d'impôts et un recours accru aux emprunts.

En zone euro, la Banque centrale européenne a également amorcé la détente de sa politique monétaire, avec une baisse de 100 points de base du taux d'intérêt de sa facilité de dépôt. Les banquiers centraux européens se montrent plus confiants dans l'atteinte prochaine de leur objectif d'inflation à moyen terme. Ils conservent toutefois une attitude prudente face à des risques de tensions persistantes sur la formation des salaires et, par conséquent sur les prix des services. En 2024, elle a mis en œuvre une réforme de son cadre opérationnel qui s'est essentiellement traduite dans un premier temps par la diminution de l'écart entre son taux de dépôt et celui des opérations principales de refinancement des banques. Elle a aussi cessé en fin d'année de réinvestir sur le marché obligataire le produit des titres de son portefeuille PEPP arrivés à échéance. Après avoir touché l'objectif de 2%, l'inflation remonte depuis la fin de l'été (2,2% en novembre). Sa résistance s'explique en partie par celle des prix des services, qui ne ralentissent pas suffisamment. Par ailleurs, l'activité économique s'est montrée peu dynamique tout au long de l'année, et l'incertitude s'est renforcée avec une instabilité politique accrue, notamment en France mais aussi en Allemagne.

En Chine, la faiblesse de la demande domestique et les difficultés du secteur immobilier ont continué à peser sur l'activité économique en 2024. Parallèlement, les soutiens publics à l'industrie ont permis à la production de croître sensiblement, engendrant une forte pression baissière sur les prix. Dans ce contexte, les autorités ont annoncé que de nouvelles mesures vont intervenir en 2025, avec une priorité donnée à la demande domestique et plus particulièrement à la consommation des ménages. **Au Japon, le gouvernement a aussi annoncé des soutiens supplémentaires à l'activité économique, alors que la Banque du Japon s'est engagée dans un durcissement très progressif de sa politique monétaire.** Elle a renoncé en début d'année à sa politique de taux négatif et a remonté une nouvelle fois son taux directeur en juillet. Elle a aussi diminué ses achats de titres. L'inflation reste supérieure à son objectif, notamment nourrie par la dynamique des salaires et une activité économique plus dynamique. Mais la forte dépréciation du yen pèse sur les prix des importations. Enfin, **la Corée du Sud a également été frappée par l'instabilité politique. Le Parlement a destitué le président Yoon**, qui avait tenté d'instaurer la loi martiale, puis son Premier ministre, qui assurait l'intérim.

Présentation de la gestion réalisée sur la Multigestion

Marchés Financiers

2024 s'est à nouveau traduite par d'importants rebondissements, tant sur les aspects politiques, géopolitiques, qu'économiques clefs.

En effet, l'année s'est inscrite dans un contexte politique spécifique, car de manière très inhabituelle, plus de la moitié de la population mondiale s'est rendue aux urnes. Nos travaux de début d'année mettaient en avant ce facteur comme une des principales sources de volatilité, avec comme point culminant les élections américaines de novembre. Le fait est qu'en Europe, l'instabilité politique s'est installée, dans la foulée de la dissolution de l'Assemblée nationale française et de la chute du gouvernement allemand. Aux Etats-Unis, la victoire écrasante de Donald Trump à la Présidence suscite aussi bien les espoirs, qu'elle ne ravive les craintes à travers le monde (droits de douaniers, restrictions des échanges avec certaines sociétés ...). Parmi les autres faits politiques marquants, notons par exemple l'instabilité forte en Corée, alors que le Président a été destitué en décembre.

Sur le plan géopolitique, les tensions commerciales entre les Etats Unis et la Chine sont restées vives tout au long de l'année, et les positions affichées par le nouveau président américain ne devraient pas permettre d'apaiser le climat. Au Moyen Orient, l'extension progressive du conflit israélo gazaoui, au Liban, en Syrie ou au Yémen a également été source de vigilance sur les marchés financiers, même si la guerre dans cette région n'a pas induit d'importantes réactions sur les hydrocarbures (WTI : +0,1% en $).

Au total, la relative résistance de la croissance économique mondiale, notamment sa capacité à absorber les hausses de taux administrés au cours des années précédentes par les principales banques centrales aura permis de soutenir les marchés boursiers. Dans ce contexte, et comme nous l'avons plusieurs fois souligné dans nos Perspectives Economiques et Financières, le desserrement des conditions monétaires s'est révélé plus lent et plus tardif que les investisseurs ne l'avaient anticipé, sur fonds d'une inflation durablement plus élevée.

Soulignons que 2024 est l'année de tous les contrastes financiers, sous le prisme de performances exprimées en euros :

Le bitcoin (+123,5%), instrument sans actif de réserve de contrepartie, pulvérise un temps le niveau de 100 000 $, bénéficiant d'une vague d'environ 100 Mds $ nets de nouvelle demande, alimentée par la mise en place d'ETF, et du ralliement de Donald Trump pour éventuellement lui donner le statut d'instrument de réserve, au même titre que le dollar. Dans la même lignée, les métaux précieux comme l'or (+35,6%) et l'argent (+29%) ont également bénéficié d'importants flux acheteurs des banques centrales.

La très forte performance de l'indice actions internationales MSCI Monde tous pays (+23,7%) supplante nettement celle des indices obligataires (iBoxx USD Overall : +8,35% ; iBoxx € Overall : +2,51%). Cependant, sa performance reflète en bonne partie, sa composante américaine, qui compte désormais pour plus de 70%. Côté américain, l'indice S&P 500 (+31,8%) se compose pour plus du tiers des « 7 magnifiques », formule usitée pour qualifier les stars technologiques du Nasdaq 100 (+33,5%). De plus, la performance des indices américains est amplifiée par l'appréciation du dollar sur la majorité des devises, et en particulier l'euro (EUR/USD : -6,2%).

Les autres grandes composantes de l'indice mondial, que sont les actions japonaises (MSCI Japon : + 13,4%), européennes (MSCI Europe : +5,8%) avec la zone euro (MSCI Euro : +6,3%), et émergentes (MSCI Emergents : +12,3 %) affichent des évolutions, certes positives, mais bien moindre que les Etats Unis.

Au sein de l'Europe, la performance des actions françaises (CAC : -2,2%), fait pâle figure au regard de celles de l'Allemagne (Dax : + 18,8%), qui traversent pourtant des difficultés parfois similaires (prix élevé de l'énergie, désindustrialisation, pertes de marché à l'export) ou encore de l'Espagne (IBEX 35 : +14,8%) et de l'Italie (MIB : +12,6%), favorisées par leur secteur bancaire. Les actions nordiques terminent en queue de peloton, très impactées par l'évolution du groupe pharmaceutique Novo Nordisk, qui pèse à elle seule plus de 20% de l'indice local (MSCI Nordique : -3,5%).

En fait, l'évolution des indices régionaux, nationaux, sectoriels et intra sectoriels dérive en partie de flux d'investissements hyper concentrés, qui s'orientent en fonction :

- D'effets déformants des politiques protectionnistes, mises en place ou attendues par les gouvernements – avec par exemple, l'application de droits de douanes chinois pesant sur les valeurs exportatrices françaises du luxe, les restrictions technologiques américaines vers la Chine impactant les équipementiers néerlandais de puces électroniques, ou encore la réorientation d'exportations de la Chine vers l'Europe pénalisant les équipementiers d'énergies renouvelables ou la chaîne de valeur de la voiture électrique, amenant des contre-mesures de sa part.

- De la taille de capitalisation des titres. A nouveau cette année, les investisseurs privilégient les grandes valeurs. La désaffection pour les petites valeurs se traduit en Europe par une attrition de la côte, les nombre d'introductions ne compensant pas les sorties.

- De la dominance et du bon positionnement des sociétés aux thématiques, jugées à forte visibilité - comme l'intelligence artificielle (IA) ou la défense.

La combinaison de ces trois facteurs entraine, à tous les niveaux, des distorsions de performances hors normes, qui s'exacerbent au sein d'un même secteur ; à l'instar de l'écart de près de 250 points, enregistré entre Nividia (+190%) et Intel (-56,8%), dans la production de puces électroniques.

Au sein des Emergents, l'engouement pour la technologie explique la très forte progression des indices Israélien et à Taiwanais (TA 125 : +37,8% ; TWSE : +28,1%). La Chine affiche un retour de flamme notable (CSI 300 : +19,3%) à partir de septembre, dès que le Politburo évoque des mesures d'aide aux banques, pouvant déboucher in fine sur un plan de 411 Mds € consacré à la consommation et à l'immobilier. Reste que la relative léthargie économique du pays pèse sur l'évolution des métaux industriels et en partie sur la conjoncture du Brésil (Ibovespa : -24,9%), son partenaire privilégié en matières premières ; ce qui participe au net recul des actions sud-américaines (MSCI Amérique latine : - 25,6%).

L'autre fait marquant de l'observation de la performance des indices mondiaux d'actions est sa quasi-linéarité sur l'année. Le seul véritable à-coup, vite absorbé, se situe dans le courant de l'été, lorsque les bourses affrontent un krach éclair le 5 août, quand la banque centrale japonaise (BOJ) engage une politique plus restrictive, qui entraine le débouclement de positions d'arbitrages monétaires USD/ JPY dans des marchés trop peu liquides. Les marchés actions rebondissent dans le calme du fait de statistiques américaines, qui laissent augurer, cette fois, un atterrissage économique en douceur, et du discours, le 23 août, du Président de la FED à Jackson Hole, annonciateur d'un prochain pivot monétaire.

Ainsi, les marchés reprennent leur puissante ascension jusqu'en fin d'année, grâce aux annonces par les autorités chinoises d'un arsenal de mesures visant à relancer l'économie du pays par le biais des banques et de l'immobilier, ainsi qu'aux desserrements monétaires cumulés de la BCE et de la FED sur les quatre derniers mois de l'année. Ces puissants stimuli leur permettent d'affronter les vents contraires de fortes remontées des taux à 10 ans - qui atteignent plus de 4,60% aux Etats Unis -, alimentée en partie par le retour des incertitudes sur la soutenabilité des dettes publiques.

Concernant la moins bonne orientation du compartiment obligataire, la résistance de l'économie mondiale, l'instabilité politique de pays européens, les besoins de financements d'Etats dispendieux entretenant des doutes sur la soutenabilité de dettes souveraines, l'abaissement de la note de la France par les agences de notation et la perception de futures mesures jugées inflationnistes par Donald Trump aux Etats Unis, alimentent une nouvelles vagues de hausses des taux longs en fin de période, ramenant ceux-ci sur les points hauts annuels en fin d'année.

En matière de taux souverains, la France se distingue nettement. En effet, la dissolution de son Assemblée nationale le 9 juin intervient alors que l'agence Standard & Poor's avait détériorée en mai sa note souveraine de AA à AA-, aux vues de la détérioration de sa situation budgétaire. A plusieurs reprises, son taux 10 ans dépasse celui de la Grèce. Surtout, sur cette maturité, l'écart de rendement avec l'Allemagne passe d'un niveau d'environ 50 points de base à 80 points de base. Cette situation perdure d'autant plus que la note de crédit à long terme du pays se trouve à nouveau dégradée le 13 décembre par l'agence de notation Moody's aux vues de la situation politique et budgétaire.

En matière d'obligations privées, ces dernières affichent des performances sensiblement supérieures aux titres souverains, comme le reflètent les indices mondiaux de toutes les émissions en USD et en EUR : IBoxx $ Corporates Overall: +9,82% ; IBoxx € Corporates Overall : +4,56%. En effet, l'appétence des investisseurs pour les actifs risqués se traduit pour la classe d'actifs par une diminution continue des primes de risque, qui atteignent leur niveau plancher des dix dernières années.

Politique de gestion

L'objectif de gestion du FCP est la recherche sur un horizon d'au moins 5 ans, d'une performance financière nette de frais, sans référence à un indice, au travers de la sélection d'OPC dont la stratégie d'investissement est de générer une performance absolue.

Tout au long de l'année, la gestion doit s'adapter à un environnement volatil tant du côté obligataire que du côté actions. Leur valorisation est guidée pour beaucoup par l'évolution des taux longs et les anticipations portant sur la politique des banques centrales pour juguler l'inflation. La stratégie consiste à préserver l'actif du fonds en concentrant le portefeuille sur les stratégies les plus adaptées à cet environnement tout en maintenant une couverture dynamique via des contrats Euro Stoxx.

Covéa Multi Absolute Return débute l'année avec une exposition prudente. Les stratégies actions représentent 34% du fonds, celles obligataires 22,5%, les stratégies spécifiques (événements d'entreprises, fusions-acquisitions et volatilité) 8,5% et les fonds implémentant de multiples stratégies alternatives 13%. Le niveau de liquidité est de 22% et la position vendeuse en contrats Euro Stoxx de 3,1%.

En janvier, nous réduisons la couverture action du fonds à la suite d'une correction des marchés avec l'achat de contrats futures Euro Stoxx 50.

En février, nous intégrons un fonds de suivi de tendance (Amundi Metori Epsilon Global Trends) ainsi qu'un fonds multi-stratégies (BNP Theam Cross Asset High Focus) au détriment des liquidités.

Courant mars, nous n'effectuons pas d'opération significative.

En fin de premier trimestre, le fonds s'expose en conséquence aux stratégies alternatives actions, obligataires, spécifiques, suivi de tendance et multiples respectivement à hauteur de 34,3%, 22,1%, 8,3%, 3,1% et 18,2%. Le niveau de liquidité est proche de 14% et la position vendeuse de contrats Euro Stoxx proche de 2,4%.

En avril, nous intégrons un fonds long/short obligataire (Candriam Bond Credit Alpha) au détriment des liquidités.

En mai, nous achetons un fonds long/short obligataire DNCA Invest Credit Conviction au détriment des liquidités et du fonds Goldman Sachs Absolute Return Tracker. En fin de mois, nous rehaussons le poids des fonds long/short obligataire notamment le fonds Candriam Bond Credit Alpha et DNCA Invest Alpha Bond.

En juin, nous intégrons un fonds de suivi de tendance Candriam Diversified Futures et allégeons le fonds long/short action BDL Rempart ainsi que le fonds monétaire Covéa Sécurité. Nous vendons également des futures Euro Stoxx afin de réduire le risque action du fonds.

En fin de semestre, le fonds s'expose en conséquence aux stratégies alternatives actions, obligataires, spécifiques, suivi de tendance et multiples respectivement à hauteur de 31,5%, 33,2%, 8,2%, 4,1% et 15,8%. Le niveau de liquidité est de 7,7% et la position vendeuse de contrats Euro Stoxx de 3,2%.

Courant juillet, nous procédons à un arbitrage sur la poche obligataire en allégeant le fonds Candriam Long/Short Crédit au profit de Candriam Bonds Credit Alpha.

Au cours du mois d'août, la couverture sur les actions européennes est cédée dans un contexte de publications d'indicateurs économiques décevants et de stress de marché. Nous redéployons partiellement les positons vendeuses sur les futures Euro Stoxx 50 en milieu de mois.

En septembre, nous procédons à un arbitrage sur la poche obligataire en allégeant les fonds Candriam Long/Short Crédit et JPM Income Opportunity au profit de Candriam Bonds Credit Alpha. Nous vendons également des futures Euro Stoxx 50 de manière progressive afin de réduire le risque action du fonds.

A la fin du troisième trimestre, le fonds s'expose en conséquence aux stratégies alternatives actions, obligataires, spécifiques, de suivi de tendance et multiples respectivement à hauteur de 31,7%, 33,5%, 8,1%, 3,9% et 15,6%. Le niveau de liquidité est de 7,4% et la position vendeuse de contrats Euro Stoxx de 2,7%.

En octobre, nous procédons à un arbitrage sur la poche actions en intégrant le fonds Fidelity Absolute Global Return au détriment des fonds BDL Rempart, DNCA Miuri, Goldman Sachs Absolute Return Tracker et Pictet Corto. Nous allégeons également le fonds obligataire JP Income Opportunity.

En novembre, nous cédons des parts de trois fonds – Goldman Sachs Absolute Return Tracker, JP Income Opportunity et Pictet Corto – afin de renforcer Fidelity Absolute Return Global Equity.

En décembre, nous finançons l'acquisition du fonds Amundi Chenavari Credit par l'allégement des fonds BDL Rempart, Goldman Sachs Absolute Return Tracker, HSBC GIF Multi Asset Style Factors, JP Income Opportunity et Pictet Corto.

A la fin du quatrième trimestre, le fonds s'expose en conséquence aux stratégies alternatives actions, obligataires, spécifiques, de suivi de tendance et multiples respectivement à hauteur de 34,1%, 35,1%, 8,1%, 3,9% et 11,8%. Le niveau de liquidité est de 7% et la position vendeuse de contrats Euro Stoxx de 2,1%.

Le risque global de l'OPCVM est mesuré par la méthode de calcul de l'engagement.

Perspectives

La trajectoire des marchés financiers en 2025 devrait à nouveau être conditionnée à l'évolution des politiques monétaires des principales banques centrales mondiales, ainsi qu'aux facteurs politiques et géopolitiques influant sur les trajectoires économiques et la confiance des investisseurs mondiaux.

Plus spécifiquement, l'environnement géopolitique sera dominé par le retour de Donald Trump au pouvoir aux Etats Unis. Sa volonté, d'une part de s'impliquer pour tenter de mettre fin à certains conflits armés, et d'autre part, d'accroitre la pression sur ses partenaires commerciaux au travers d'une politique économique qui place les tarifs douaniers au cœur de sa stratégie détermineront les grandes lignes géopolitiques. Ces éléments ne seront sans doute pas négligeables sur la volatilité des marchés.

D'un point de vue politique, la zone Euro continuera d'alimenter notre vigilance. Les deux « ex moteurs » de la dynamique Européenne (France et Allemagne) vont évoluer dans un contexte d'instabilité forte, aussi bien lié aux élections à venir en Allemagne (et les conséquences sur une éventuelle redéfinition de la politique économique), qu'à la capacité du nouveau gouvernement Français de gagner la confiance du parlement et de rassurer les investisseurs sur la trajectoire de la dette. Sur la scène internationale, les sujets politiques continueront d'accompagner nos vigilances, à l'image des risques qui ont récemment surgi en Corée du Sud et au Canada.

Enfin, sur le plan des politiques monétaires, l'accentuation des différences de trajectoires économiques et inflationnistes entre les blocs régionaux (Amérique, Asie, Europe), constitue autant de raisons de voir naitre des divergences en matière de taux directeurs. Alors que l'inflation ne semble pas avoir dit son dernier mot aux Etats Unis (sur fonds de tensions salariales toujours existantes et de risques associés aux mesures mises en place par la nouvelle administration), la Réserve Fédérale devrait être considérablement contrainte dans la normalisation de sa politique monétaire. A l'inverse, en Europe, la BCE paraît conserver plus de latitude, notamment dans un contexte d'une croissance économique toujours peu robuste. Au Japon, les tensions salariales semblent de nature à entrainer une hausse des taux directeurs, tandis que la Chine devrait mettre tout en œuvre pour palier à d'éventuels risques financiers et immobiliers, tout en tentant de redynamiser sa croissance.

Au-delà de l'orientation des taux directeurs, les banques centrales devraient également être plus vocales sur la fin de leurs politiques de resserrement quantitatif, quoique l'ampleur des déficits des Etats et l'importance des dettes souveraines à refinancer pourraient être constitutifs d'un risque systémique et donc contraindre les banques centrales dans leur désengagement.

Dans ce contexte, nos choix resteront orientés autour de la déclinaison de nos Perspectives Economiques et Financières. Nous privilégions un scénario de repentification des courbes souveraines. Dans ce contexte de taux, nos investissements restent orientés autour des grands thèmes stratégiques, tels que la réorganisation du complexe énergétique mondial, la criticité des infrastructures et de l'accès aux matières premières.

Enfin compte tenu du différentiel de croissance entre les différents blocs régionaux (assis sur des facteurs de long terme sous-jacent tels que l'accès à l'énergie, au financement et à la main d'œuvre), nous maintenons une préférence pour les investissements directement ou indirectement exposés à l'économie américaine.

Performances OPC

En 2024, la performance de COVEA MULTI ABSOLUTE RETURN a été de 3,42 %.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Le risque global de l'OPC est mesuré par la méthode de calcul de l'engagement.

Informations relatives à la performance, aux risques et aux incertitudes d'investissement du FIA

Le fonds n'a pas eu recours pour l'exercice 2024, à des techniques de gestion efficace de portefeuille (par le biais d'opérations de cessions d'acquisitions temporaires de titres ou parle recours à des instruments financiers dérivés de gré à gré) et aucune garantie financière (autrement qu'en espèces), n'a été reçue à ce titre. Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

•Change à terme : néant

•Future : - 3 270 270 EUR

•Options : néant

•Swap : néant

Sur la partie actions, le fonds détient une position courte sur des futures Euro Stoxx 50 d'échéance mars 2025 pour - 3 270 270 EUR soit -2,08% du portefeuille.

Changements substantiels du FIA au cours de l'exercice écoulé

Néant.

Informations sur la gestion de la liquidité et l'effet de levier du FIA

Néant

Informations complémentaires (PEA, autres ...)

Néant

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Informations sur la politique de sélection des intermédiaires d'exécution et la politique d'exécution

Conformément à ses obligations professionnelles telles que définies par le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de ses activités de Société de gestion de portefeuille, Covéa Finance publie et réexamine annuellement des politiques décrivant l'organisation et les critères retenus pour veiller à la protection des intérêts de ses clients lors de l'exécution d'un ordre issu de ses décisions de gestion.

Ces politiques de meilleure sélection des intermédiaires d'exécution et de meilleure exécution (ci-après dénommées les « Politiques ») sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Conformément à ses Politiques, les équipes de négociation de la Société de gestion sont tenues de réaliser leurs transactions sur les marchés financiers avec des intermédiaires figurant sur une liste autorisée définie par un comité de référencement.

Un comité de sélection et d'évaluation se réunit une fois par an pour évaluer la qualité d'exécution des intermédiaires sélectionnés selon plusieurs critères quantitatifs. Ce dernier comité se tient en présence des équipes de négociation en charge de la sélection et de l'évaluation des intermédiaires d'exécution mais également des responsables de gestion, du middle office, du juridique et du contrôle interne.

Des comités ad hoc mensuels peuvent également se réunir notamment en cas de changement notable dans la qualité de service d'un intermédiaire autorisé, d'une modification des conditions de marché ou d'une évolution propre à Covéa Finance.

Le respect de la liste des intermédiaires fait l'objet d'un contrôle par le RCCI.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers en vigueur, un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation figure sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Exercice des droits de vote

En application des dispositions de l'article L533-22 du Code Monétaire et Financier, les droits attachés à la qualité d'actionnaire des FIA et notamment les droits de vote ont été exercés librement dans l'intérêt des porteurs de parts conformément à la politique d'engagement actionnarial disponible sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Informations en matière extra-financière

Informations sur la prise en compte des risques de durabilité (Article 6)

En application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte modifiée et codifiée aux articles L533-22-1 et D533-16-1 du Code monétaire et financier et de l'article 3 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement et du Conseil du 27.11.2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers («Règlement SFDR ») et du Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement (UE) 2019/2088) (Règlement « Taxonomie »), l'OPC est tenu de publier des informations en matière extra-financière.

S'agissant des informations sur la durabilité issues du Règlement européen « SFDR », cette règlementation européenne vise à améliorer et harmoniser la transparence des acteurs des marchés financiers sur la responsabilité sociale et environnementale.

Transparence en matière de durabilité au niveau des produits financiers :

• article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable,

• article 8 : produits qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux,

• article 6 : les autres produits qui ne font pas de la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales leur objectif principal et dont l'objectif de gestionne porte pas sur un investissement durable. Les informations relatives au principe de double matérialité lié 1) aux risques de durabilité et 2) aux incidences négatives de durabilité sont accessibles dans la Déclaration relative à la prise en compte du risque de durabilité disponible sur le site internet de la Société de gestion dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Depuis le 10 mars 2021, l'OPC a été rattaché à la classification SFDR de l'article 6 (autres produits qui ne font pas de la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales leur objectif principal et dont l'objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable).

La prise en compte des risques et des facteurs de durabilité, tels que définis dans le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, est pleinement intégrée dans la politique relative aux Risques de durabilité et à l'ESG de Covéa Finance.

Le suivi des risques en matière de durabilité est intégré dans la chaine de valeur et de décision d'investissement de Covéa Finance. La politique d'investissement de Covéa Finance vise à limiter le risque de durabilité à travers un dispositif s'articulant principalement autour de la mise en place de filtres d'exclusions (normatives, sectorielles et/ou thématiques) applicables à tout investissement direct en actions ou en obligations et accessible sur le site internet et de la mise en place de critères de sélection extra-financiers en complément des critères de sélection financiers.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
Titres	**Acquisitions**	**Cessions**
COVEA FINANCE SECURITE C	4 241 121,18	17 611 396,80
CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA I	11 931 974,06	-
AMUNDI ALTERNATIVE FUNDS II PLC CHENAVARI CREDIT FUND	7 898 239,43	-
THEAM QUANT SICAV CROSS ASSET HIGH FOCUS	7 855 492,25	-
FIDELITY FUNDS ABSOLUTE RETURN GLOBAL EQUITY SICAV	7 842 351,44	-
DNCA INVEST SICAV BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES SICAV	7 775 510,76	-
GOLDMAN SACHS ABSOLUTE RETURN TRACKER PORTFOLIA FD	716 646,40	6 487 471,76
JPMORGAN INVESTMENT INCOME OPPOTURNITY FUND SICAV	-	6 463 824,73
AMUNDI ALTERNATIVE FUNDS METORI EPSILON GLOBAL TREND SICAV	4 607 120,29	-
BDL REMPART EUROPE SICAV	-	3 171 196,80

Rapport 2024 relatif à la politique de rémunération de Covéa Finance

Covéa Finance, en tant que gestionnaire, attache une importance particulière au respect de l'ensemble des dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM ») et dans de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 sur les gestionnaires d'OPCVM (ci-après désignée la « Directive OPCVM V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur le fonds.

1. Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au cours de l'exercice 2024, le montant total des rémunérations annoncées par Covéa Finance à l'ensemble de son personnel (collaborateurs présents en 2024) s'est élevé à 15 701 263 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- 13 025 234 euros soit 83% du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations fixes ; et
- 2 676 029 euros, soit 17% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations variables totales. Le versement de rémunérations variables a concerné pour l'exercice 2024, 130 personnes. Un collaborateur a été concerné par un différé de rémunération variable sur 3 ans.

Sur le total des rémunérations annoncées par le gestionnaire au titre de l'exercice, 8 431 066 euros concernaient les cadres salariés de Covéa Finance dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds, tels que définis dans notre Politique de Rémunération 2024.

2. Montant des rémunérations versées par le fonds au personnel du gestionnaire

Covéa Finance ne pratique pas d'intéressement aux plus-values réalisées (ou *carried interest*) et aucune rémunération (fixe ou variable) à destination des gérants n'est versée par le fond.

3. Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque du fonds et sur la gestion des conflits d'intérêt

En février 2017, Covéa Finance a mis en conformité avec la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (directive OPCVM V) sa politique de rémunération existante, revue le règlement intérieur de sa Commission de Rémunération et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation tout en procédant à un travail d'identification des collaborateurs de son personnel impactés par les nouvelles dispositions en matière de rémunération issues de la Directive AIFM et de la Directive OPCVM V et de ses textes de transposition (ci-après la « Population Identifiée »). Il s'agit des collaborateurs respectant les deux conditions cumulatives suivantes :

(i) appartenant à une catégorie de personnel bénéficiant d'une rémunération variable et susceptible d'avoir un impact sur le profil de risque du gestionnaire ou du fonds géré et
(ii) ayant une rémunération variable supérieure à 200 000 euros traduisant le niveau de responsabilité sur le profil de risque.

Lorsque la rémunération de la Population Identifiée varie en fonction de performances, son montant total, qui est plafonné à un niveau inférieur à sa rémunération fixe, est établi par le gestionnaire en

combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et/ ou du panier de portefeuille (OPC, FIA et Mandat) avec celles des résultats d'ensemble du gestionnaire. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers.

L'ensemble des principes sont décrits dans la Politique de Rémunération de Covéa Finance, disponible sur son site Internet.

4. Gouvernance et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération est revue annuellement par la Commission de Rémunération définie par les statuts de Covéa Finance, composée de :

- un représentant du Comité de Surveillance de Covéa Finance,
- deux représentants du Groupe Covéa, indépendant de Covéa Finance, dont au moins un d'entre eux participe au comité des Rémunérations du Groupe Covéa, et
- la Présidente de Covéa Finance.

Conformément à la réglementation, la majorité des membres de la Commission de Rémunération n'exerce pas de fonctions exécutives au sein de Covéa Finance et n'en est pas salarié.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Deloitte.

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

COVEA MULTI ABSOLUTE RETURN

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
COVEA FINANCE

8-12, rue Boissy d'Anglas
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP COVEA MULTI ABSOLUTE RETURN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif COVEA MULTI ABSOLUTE RETURN constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Deloitte.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

Deloitte.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Olivier GALIENNE

COMPTES ANNUELS

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

BILAN
Actif

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) [1]	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) [1]	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) [1]	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	**799 624,00**	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	799 624,00	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**153 101 481,98**	-
OPCVM	153 101 481,98	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	**69 345,00**	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**153 970 450,98**	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	**219 227,70**	-
Comptes financiers	**3 391 496,29**	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**3 610 723,99**	-
Total Actif I + II	**157 581 174,97**	-

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*
[1] Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	152 250 175,66	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	5 218 740,88	-
Capitaux propres I	**157 468 916,54**	**-**
Passifs de financement II [1]	**-**	**-**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) [1]	**-**	**-**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**-**	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	**69 345,00**	**-**
Emprunts	**-**	**-**
Autres passifs éligibles (C)	**-**	**-**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**69 345,00**	**-**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**42 913,43**	**-**
Concours bancaires	**-**	**-**
Sous-total autres passifs IV	**42 913,43**	**-**
Total Passifs: I + II + III + IV	**157 581 174,97**	**-**

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

[1] Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	202 613,48	-
Sous-total Produits sur opérations financières	**202 613,48**	**-**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-	-
Sous-total charges sur opérations financières	**-**	**-**
Total Revenus financiers nets (A)	**202 613,48**	**-**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-452 691,71	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-452 691,71**	**-**
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	**-250 078,23**	**-**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-13 963,56**	**-**
Sous-total revenus nets I = C + D	**-264 041,79**	**-**

** Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.*

COMPTE DE RÉSULTAT *(suite)*

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	3 003 370,12	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 415,74	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**3 001 954,38**	**-**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**77 732,84**	**-**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**3 079 687,22**	**-**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	1 986 403,50	-
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	**1 986 403,50**	**-**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**416 691,95**	**-**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**2 403 095,45**	**-**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**-**	**-**
Impôt sur le résultat V	**-**	**-**
Résultat net I + II + III - IV - V	**5 218 740,88**	**-**

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

ANNEXE

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du FCP est la recherche, sur un horizon d'investissement d'au moins 5 ans, d'une performance financière nette de frais, sans référence à un indice, au travers de la sélection d'OPC dont la stratégie d'investissement est de générer une performance absolue.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	**31.12.2024**	**29.12.2023**	**30.12.2022**	**31.12.2021**	**31.12.2020**
Actif net total	**157 468 916,54**	134 399 658,29	240 748 311,30	243 995 698,38	179 723 523,60

	31.12.2024	**29.12.2023**	**30.12.2022**	**31.12.2021**	**31.12.2020**
PART ID					
FR0010694141					
Actif net	**157 468 916,54**	134 399 658,29	240 748 311,30	243 995 698,38	179 723 523,60
Nombre de parts ou actions	**1 397 409,00**	1 233 564	2 286 976	2 286 976	1 717 904
Valeur liquidative unitaire	**112,68**	108,95	105,26	106,68	104,61
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**2,20**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**-0,18**	0,93	-0,45	-0,28	-1,73

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable *(Règlement ANC 2020- 07 modifié)*

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation et comptabilisation des actifs

1 - Méthodes d'évaluation :

Le calcul de la valeur liquidative de la part et/ou action est effectué en tenant compte des méthodes d'évaluation précisées ci-dessous :

Règles générales

- Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus et les sorties à leur prix de cession frais exclus.
- Les liquidités, dépôts et instruments financiers détenus en portefeuille et libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité de l'OPC sur la base des taux de change au jour de l'évaluation.

Instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilés

- Les valeurs mobilières de type « Actions et valeurs assimilées » négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées au cours de clôture de leur marché principal.

• Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au prix du marché sur la base de cours contribués.

Toutefois : Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

• Les titres de créances négociables (TCN) et valeurs assimilées :

i. Les bons du trésor et valeurs assimilées (BTF, T-bill, Letras, BOTS etc…) ainsi que les titres négociables à moyen terme et valeurs assimilées dont l'échéance est supérieure à un an sont évalués selon un prix de marché sur la base de cours contribués.

ii. Les titres négociables à court terme et valeurs assimilées (ECP, NEU CP etc...) dont l'échéance est inférieure à un an sont évalués quotidiennement via un spread et une courbe de taux composite représentative de l'univers d'investissement.

• Parts et actions d'OPC : Les actions de SICAV et parts de Fonds Communs de Placement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Contrats financiers

- Opérations portant sur des instruments financiers à terme fermes ou conditionnels négociées sur les marchés organisés :

Les opérations portant sur des instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociées sur des marchés organisés français ou étrangers sont valorisées au cours de compensation ou à leur valeur de marché.

- Opérations de gré à gré :

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisées par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisées aux conditions de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de gestion.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Acquisition temporaire de titres : Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.
- Cessions temporaires de titres : Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus.

Engagements hors bilan

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Garanties financières et appels de marge : Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market). Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix du marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

2 - Méthode de comptabilisation :

Méthode de comptabilisation des revenus

De ces revenus sont déduits :

- les frais de gestion,
- les frais financiers et charges sur prêts et emprunts de titres et autres placements.

Les revenus sont constitués par :

- les revenus des valeurs mobilières,
- les dividendes et intérêts encaissés au taux de la devise, pour les valeurs étrangères,
- la rémunération des liquidités en devises, les revenus de prêts et pensions de titres et autres placements.

Devise de comptabilité

La comptabilité de l'OPCVM est effectuée en euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Changements intervenus : Néant.
Changements à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

Changements intervenus :

· Prise en charge des frais liés aux travaux menés par le Commissaire aux comptes, des frais liés à l'obtention d'une certification et/ou d'un label, ainsi que des frais d'agent fiscal par le fonds

Changements à intervenir :

· Prise en charge des frais valorisateur par le fonds

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application
Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice
Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts
Résultat : capitalisation et/ou distribution des parts A et I.
Plus-values réalisées nettes : capitalisation des parts A et I.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	**134 399 658,29**	**-**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées *(y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)* [1]	18 330 978,60	-
Rachats *(sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)*	-	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-250 078,23	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	3 001 954,38	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	1 986 403,50	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**157 468 916,54**	**-**

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

[1] Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

PART ID

FR0010694141	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	163 845	18 330 978,60
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	**163 845**	**18 330 978,60**

PART ID	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	**-**

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action *EUR*	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative *EUR*
FR0010694141	PART ID	Capitalisation et/ou Distribuable	EUR	157 468 916,54	1 397 409	112,68

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

		Ventilation des expositions significatives par pays				
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-3 280,31	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	**-3 280,31**	**N/A**	**N/A**	**N/A**	**N/A**	**N/A**

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

		Ventilation par nature de taux			
Exprimés en milliers d'EUR	**Exposition +/-**	**Taux fixe +/-**	**Taux variable ou révisable +/-**	**Taux indexé +/-**	**Autre ou sans contrepartie de taux +/-**
Actif					
Dépôts	**-**	-	-	-	-
Obligations	**-**	-	-	-	-
Titres de créances	**799,62**	799,62	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	-	-	-	-
Comptes financiers	**3 391,50**	-	-	-	3 391,50
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	-	-	-	-
Comptes financiers	**-**	-	-	-	-
Emprunts	**-**	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	**N/A**	-	-	-	-
Options	**N/A**	-	-	-	-
Swaps	**N/A**	-	-	-	-
Autres instruments financiers	**N/A**	-	-	-	-
Total	**N/A**	**799,62**	**-**	**-**	**3 391,50**

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)* ventilation par maturité

	Ventilation par durée résiduelle						
Exprimés en milliers d'EUR	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	799,62	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 391,50	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	**4 191,12**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	Devise 01 +/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Exposition directe aux marchés de crédit

Exprimés en milliers d'EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	799,62	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	**799,62**	**-**	**-**

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux [1] dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES " et "NON NOTES est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

[1] les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000931412	COVEA FINANCE SECURITE C	COVEA FINANCE	Monétaire	France	EUR	6 830 334,66
FR0010813105	CANDADRIAM DIVERSIFIED FUTURES FCP	CANDRIAM	Mixte	France	EUR	1 563 996,50
FR0011510056	CANDRIAM LONG SHORT CREDIT FCP	CANDRIAM	Mixte	France	EUR	9 910 099,80
FR0011790492	BDL REMPART EUROPE SICAV	BDL Capital Management	Mixte	France	EUR	5 523 581,00
IE00B643RZ01	AMUNDI ALTERNATIVE FUNDS METORI EPSILON GLOBAL TREND SICAV	Amundi Asset Management	Autres	Irlande	EUR	4 622 151,88
IE00B8BS6228	LYXOR NEWCITS IRL PLC EUR	Amundi Asset Management	Hedge Fund	Irlande	EUR	12 708 000,57
IE00BWFRBY02	AMUNDI ALTERNATIVE FUNDS II PLC CHENAVARI CREDIT FUND	Amundi Asset Management	Obligations	Irlande	EUR	7 908 235,78
LU0284393773	DNCA INVEST SICAV BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES SICAV	DNCA Finance	Obligations	Luxembourg	EUR	8 214 848,80
LU0289473133	JPMORGAN INVESTMENT INCOME OPPOTURNITY FUND SICAV	JPMorgan Asset Management (Europe) S.a r.l.	Obligations	Luxembourg	EUR	4 089 183,34
LU0496442640	PICTET TOTAL RETURN CORTO EUROPE CL I EUR AD ACCUMULAZIONE	Pictet Asset Management (Europe) S.A	Actions	Luxembourg	EUR	5 284 875,90
LU0641746143	DNCA INVEST SICAV - ONE	DNCA Finance	Actions	Luxembourg	EUR	7 934 368,31
LU1103307663	GOLDMAN SACHS ABSOLUTE RETURN TRACKER PORTFOLIA FD	Goldman Sachs Asset Management B.V.	Mixte	Luxembourg	EUR	2 100 462,75
LU1331972494	ELEVA UCITS FUND SICAV ABSOLUTE RETURN EUROPE FUND	Eleva Capital S.AS	Actions	Luxembourg	EUR	13 508 830,98
LU1433232698	PICTET TR SICAV ATLAS	Pictet Asset Management (Europe) S.A	Mixte	Luxembourg	EUR	13 435 551,99
LU1460782573	HSBC GLOBAL INVESTMENT MULTI ASSET STYLE FACTORS SICAV	HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A	Mixte	Luxembourg	EUR	9 556 236,75
LU1694789378	DNCA INVEST SICAV ALPHA BONDS EUR	DNCA Finance	Obligations	Luxembourg	EUR	12 751 606,42

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU2098772523	CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA I	Candriam S.C.A.	Obligations	Luxembourg	EUR	12 311 917,92
LU2210152745	FIDELITY FUNDS ABSOLUTE RETURN GLOBAL EQUITY SICAV	FIL Investment Management (Luxembourg) S.A	Actions	Luxembourg	EUR	7 873 430,18
LU2346213866	THEAM QUANT SICAV CROSS ASSET HIGH FOCUS	BNP Paribas Asset Management Europe	Mixte	Luxembourg	EUR	6 973 768,45
Total						**153 101 481,98**

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	31.12.2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	219 227,70
Frais de gestion	-
Souscription à recevoir	-
Total des créances	**219 227,70**
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-42 913,43
Dépôts de garantie	-
Rachat à payer	-
Total des dettes	**-42 913,43**
Total des créances et dettes	**176 314,27**

Frais de gestion, autres frais et charges

Les frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.…) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire.

Frais facturés à l'OPCVM	**Assiette**	**Taux, barème**
Frais de gestion financière TTC	Actif net	Part A : 1,50 % maximum Part I : 0,80 % maximum
Frais de fonctionnement et autres services*	Actif net	0,02 % maximum
Frais indirects maximum TTC (commissions et frais de gestion)	Actif net	4,5%
Commissions de mouvement**	Prélèvement sur chaque transaction	OPC: Néant ETF : 0,07% maximum Actions : de 0 à 0,09% maximum prélevés par l'intermédiaire sur l'opération achat/vente
Prélevée par l'intermédiaire sur l'opération d'achat/vente d'actions	Commission/forfait par lot	Futures : Commission de 3,30 € maximum par contrat futures (à la charge de l'OPC) et/ou par lot
Prélevée selon les opérations/instruments par l'intermédiaire	Montant	Obligations/TCN : Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

* Les frais de fonctionnement sont supportés par la Société de Gestion à l'exception des frais de commissariat aux comptes qui sont supportés par le fonds, des éventuels frais liés à la distribution transfrontalière, ainsi que des éventuels frais fiscaux ("Tax agent" local).

** Cette tarification est fonction des actifs éligibles à l'actif de votre fonds.

L'OPCVM sera susceptible de ne pas informer ses porteurs de parts de manière particulière, ni de leur offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs parts sans frais en cas de majoration des frais de fonctionnement et autres services pour lesquels le prélèvement en frais réels a été choisi qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par année civile ; l'information des porteurs de parts pouvant alors être réalisée par tout moyen. Cette information sera publiée préalablement à la prise d'effet de la majoration.
Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPC, veuillez-vous reporter à la section « Frais » de votre Document d'Informations Clés (DIC).

PART ID

FR0010694141	31.12.2024
Frais fixes	452 691,71
Frais fixes en % actuel	0,30
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements *(par nature de produit)*	31.12.2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31.12.2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0000931412	COVEA FINANCE SECURITE C	6 830 334,66
Total			**6 830 334,66**

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	**-264 041,79**	**-**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-264 041,79**	**-**
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-264 041,79**	**-**

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

PART ID

FR0010694141	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-264 041,79	-
Total	**-264 041,79**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**3 079 687,22**	**-**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**3 079 687,22**	**-**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3 079 687,22**	**-**

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

PART ID

FR0010694141	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	3 079 687,22	-
Total	**3 079 687,22**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan *(hors IFT)*

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Titres de créances			**799 624,00**	**0,51**
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			**799 624,00**	**0,51**
État			799 624,00	0,51
BOT 0% 08/01/2025	EUR	800 000	799 624,00	0,51
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**153 101 481,98**	**97,22**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**153 101 481,98**	**97,22**
AMUNDI ALTERNATIVE FUNDS II PLC CHENAVARI CREDIT FUND	EUR	63 228	7 908 235,78	5,02
AMUNDI ALTERNATIVE FUNDS METORI EPSILON GLOBAL TREND SICAV	EUR	28 750	4 622 151,88	2,93
BDL REMPART EUROPE SICAV	EUR	36 050	5 523 581,00	3,51
CANDADRIAM DIVERSIFIED FUTURES FCP	EUR	110	1 563 996,50	0,99
CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA I	EUR	6 954	12 311 917,92	7,82
CANDRIAM LONG SHORT CREDIT FCP	EUR	86 070	9 910 099,80	6,29
COVEA FINANCE SECURITE C	EUR	29 264	6 830 334,66	4,34
DNCA INVEST SICAV ALPHA BONDS EUR	EUR	98 842	12 751 606,42	8,10
DNCA INVEST SICAV BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES SICAV	EUR	46 580	8 214 848,80	5,22
DNCA INVEST SICAV - ONE	EUR	54 307,7913	7 934 368,31	5,04
ELEVA UCITS FUND SICAV ABSOLUTE RETURN EUROPE FUND	EUR	9 546	13 508 830,98	8,58
FIDELITY FUNDS ABSOLUTE RETURN GLOBAL EQUITY SICAV	EUR	646 954	7 873 430,18	5,00
GOLDMAN SACHS ABSOLUTE RETURN TRACKER PORTFOLIA FD	EUR	160 955	2 100 462,75	1,33
HSBC GLOBAL INVESTMENT MULTI ASSET STYLE FACTORS SICAV	EUR	817 541	9 556 236,75	6,07
JPMORGAN INVESTMENT INCOME OPPOTURNITY FUND SICAV	EUR	50 347	4 089 183,34	2,60
LYXOR NEWCITS IRL PLC EUR	EUR	102 489	12 708 000,57	8,07
PICTET TOTAL RETURN CORTO EUROPE CL I EUR AD ACCUMULAZIONE	EUR	33 438	5 284 875,90	3,35
PICTET TR SICAV ATLAS	EUR	99 589	13 435 551,99	8,53
THEAM QUANT SICAV CROSS ASSET HIGH FOCUS	EUR	72 955	6 973 768,45	4,43
Total			**153 901 105,98**	**97,73**

INVENTAIRES DES IFT *(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)*

Inventaire des opérations à terme de devises

			Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
Libellé instrument	**Actif**	**Passif**	**Devise**	**Montant (*)**	**Devise**	**Montant (*)**
-	-	-	-	-	-	-
Total	**-**	**-**		**-**		**-**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Futures				
EURO STOXX 0325	-67	69 345,00	-	-3 280 306,60
Sous total		**69 345,00**	**-**	**-3 280 306,60**
Options				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Swaps				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Autres instruments				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Total		**69 345,00**	**-**	**-3 280 306,60**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Futures				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Options				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Swaps				
Sous total		**-**	**-**	**-**

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	Classe de part couverte
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**-**	**-**		**-**		**-**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-	Classe de part couverte
Futures					
Sous total		**-**	**-**	**-**	
Options					
Sous total		**-**	**-**	**-**	
Swaps					
Sous total		**-**	**-**	**-**	
Autres instruments					
Sous total		**-**	**-**	**-**	
Total		**-**	**-**	**-**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	**153 901 105,98**
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	69 345,00
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	**3 610 723,99**
Autres passifs (-)	**-112 258,43**
Total = actif net	**157 468 916,54**

COMPTES ANNUELS AU 29/12/2023

BILAN actif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	**-**	**-**
Dépôts	**-**	**-**
Instruments financiers	**124 122 437,59**	**219 510 707,13**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	124 087 516,03	219 059 237,13
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	34 921,56	451 470,00
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**282 951,90**	**857 720,00**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	282 951,90	857 720,00
Comptes financiers	**10 061 110,16**	**20 890 631,91**
Liquidités	10 061 110,16	20 890 631,91
Autres actifs	**-**	**-**
Total de l'actif	**134 466 499,65**	**241 259 059,04**

BILAN passif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	133 250 302,92	241 799 194,56
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 063 181,35	-319 156,27
• Résultat de l'exercice	86 174,02	-731 726,99
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**134 399 658,29**	**240 748 311,30**
Instruments financiers	**34 921,56**	**451 470,00**
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	34 921,56	451 470,00
Autres opérations	-	-
Dettes	**31 919,80**	**59 277,74**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	31 919,80	59 277,74
Comptes financiers	**-**	**-**
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	**134 466 499,65**	**241 259 059,04**

HORS-bilan

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	4 224 990,00	11 279 300,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	221 243,25	21 986,51
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	191 250,00	-
• Produits sur titres de créances	67 775,19	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**480 268,44**	**21 986,51**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-	-34 422,97
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	**-**	**-34 422,97**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**480 268,44**	**-12 436,46**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-413 547,88	-719 290,53
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**66 720,56**	**-731 726,99**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	19 453,46	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**86 174,02**	**-731 726,99**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation et comptabilisation des actifs

1 - Méthodes d'évaluation :

Le calcul de la valeur liquidative de la part et/ou action est effectué en tenant compte des méthodes d'évaluation précisées ci-dessous :

Règles générales

- Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus et les sorties à leur prix de cession frais exclus.
- Les liquidités, dépôts et instruments financiers détenus en portefeuille et libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité de l'OPC sur la base des taux de change au jour de l'évaluation.

Instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilés

• Les valeurs mobilières de type « Actions et valeurs assimilées » négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées au cours de clôture de leur marché principal.

• Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au prix du marché sur la base de cours contribués.

Toutefois : Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

• Les titres de créances négociables (TCN) et valeurs assimilées :

i. Les bons du trésor et valeurs assimilées (BTF, T-bill, Letras, BOTS etc…) ainsi que les titres négociables à moyen terme et valeurs assimilées dont l'échéance est supérieure à un an sont évalués selon un prix de marché sur la base de cours contribués.

ii. Les titres négociables à court terme et valeurs assimilées (ECP, NEU CP etc...) dont l'échéance est inférieure à un an sont évalués quotidiennement via un spread et une courbe de taux composite représentative de l'univers d'investissement.

• Parts et actions d'OPC : Les actions de SICAV et parts de Fonds Communs de Placement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Contrats financiers

- Opérations portant sur des instruments financiers à terme fermes ou conditionnels négociées sur les marchés organisés :

  Les opérations portant sur des instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociées sur des marchés organisés français ou étrangers sont valorisées au cours de compensation ou à leur valeur de marché.

- Opérations de gré à gré :

  Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisées par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisées aux conditions de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de gestion.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Acquisition temporaire de titres : Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.
- Cessions temporaires de titres : Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus.

annexes

Engagements hors bilan

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Garanties financières et appels de marge : Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market). Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix du marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

2 - Méthode de comptabilisation :

Méthode de comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour la comptabilisation du revenu est celui du coupon encaissé.

De ces revenus sont déduits :

- les frais de gestion,
- les frais financiers et charges sur prêts et emprunts de titres et autres placements.

Les revenus sont constitués par :

- les revenus des valeurs mobilières,
- les dividendes et intérêts encaissés au taux de la devise, pour les valeurs étrangères,
- la rémunération des liquidités en devises, les revenus de prêts et pensions de titres et autres placements.

Les frais de fonctionnement et de gestion financière

Les frais recouvrent tous les frais facturés directement au FIA, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement perçue notamment par le dépositaire.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

• Des commissions de surperformances. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FIA a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FIA ;

• Des commissions de mouvement facturées au FIA ;

Dans le cadre de ce FCP, la société de gestion ne prélève aucun frais cités ci-dessus.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au DICI.

Frais facturés au FIA	Assiette	Taux, barème
Frais de gestion financière TTC	Actif net	Part « A » : 1.50% TTC. Part « I » : 0.80% TTC. Taux max
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Néant
Frais indirects maximum TTC (commission et frais de gestion)	Actif net	4,5% TTC
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Devise de comptabilité

La comptabilité de l'OPCVM est effectuée en euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Changements intervenus : Néant.
Changements à intervenir : Néant.

annexes

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

Changements intervenus :

· Publication des DIC PRIIPS remplaçant les DICI

Changements à intervenir :

Evolution du modèle des "frais de fonctionnement et autres services", supportés par la Société de Gestion à l'exception des frais de commissariat aux comptes, des éventuels frais liés à la distribution transfrontalière, et des éventuels frais liés à l'obtention d'une certification et/ou d'un label par l'OPC, qui sont désormais supportés par l'OPC.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Résultat : capitalisation et/ou distribution des parts A et I.

Plus-values réalisées nettes : capitalisation des parts A et I.

2 évolution actif net

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**240 748 311,30**	**243 995 698,38**
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	-	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-111 112 531,62	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 379 965,61	824 238,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 094 165,48	-2 193 674,60
Plus-values réalisées sur contrats financiers	548 322,21	2 443 871,02
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 153 560,32	-1 390 432,10
Frais de transaction	-3 951,59	-3 159,00
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	3 437 096,06	-2 892 955,04
- Différence d'estimation exercice N	*10 620 445,31*	*7 183 349,25*
- Différence d'estimation exercice N-1	*7 183 349,25*	*10 076 304,29*
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-416 548,44	696 451,22
- Différence d'estimation exercice N	*34 921,56*	*451 470,00*
- Différence d'estimation exercice N-1	*451 470,00*	*-244 981,22*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	66 720,56	-731 726,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	**134 399 658,29**	**240 748 311,30**

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	4 224 990,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	10 061 110,16
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	10 061 110,16	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	
Opérations de change à terme de devises :	**282 951,90**
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	282 951,90
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	
Opérations de change à terme de devises :	**31 919,80**
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	31 919,80
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART I / FR0010694141	-	-	1 053 412	111 112 531,62
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART I / FR0010694141		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART I / FR0010694141		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART I / FR0010694141		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie de part :	
PART I / FR0010694141	**0,30**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	**Montant**
Catégorie de part :	
PART I / FR0010694141	**-**

Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	**-**
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....**néant**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	**19 893 104,51**
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

annexe

annexes

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	86 174,02	-731 726,99
Total	**86 174,02**	**-731 726,99**

PART I / FR0010694141	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	86 174,02	-731 726,99
Total	**86 174,02**	**-731 726,99**
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	**-**	**-**

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

annexes

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 063 181,35	-319 156,27
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**1 063 181,35**	**-319 156,27**

PART I / FR0010694141	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 063 181,35	-319 156,27
Total	**1 063 181,35**	**-319 156,27**
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

annexes

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 15 décembre 2008.

Devise EUR	**29.12.2023**	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Actif net	**134 399 658,29**	240 748 311,30	243 995 698,38	179 723 523,60	177 899 989,36

PART I / FR0010694141 — Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	**1 233 564**	2 286 976	2 286 976	1 717 904	1 717 904
Valeur liquidative	**108,95**	105,26	106,68	104,61	103,55
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**0,93**	-0,45	-0,28	-1,73	-0,95

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
O.P.C.V.M.						
FR0011790492	BDL REMPART EUROPE FCP	PROPRE	56 040,00	8 776 424,40	EUR	6,53
FR0011510056	CANDRIAM LONG SHORT CREDIT FCP	PROPRE	84 729,00	9 331 204,77	EUR	6,94
FR0000931412	COVEA FINANCE SECURITE C	PROPRE	88 181,00	19 893 104,51	EUR	14,80
LU1694789378	DNCA INVEST SICAV ALPHA BONDS EUR	PROPRE	83 925,00	10 362 219,75	EUR	7,71
LU0641746143	DNCA INVEST SICAV MIURI SHS I CAPITALISATION	PROPRE	62 199,7913	8 736 582,69	EUR	6,50
LU1331972494	ELEVA UCITS FUND SICAV ABSOLUTE RETURN EUROPE FUND	PROPRE	8 439,00	11 003 612,10	EUR	8,19
LU1103307663	GOLDMAN SACHS ABSOLUTE RETURN TRACKER PORTFOLIA FD	PROPRE	601 008,00	7 458 509,28	EUR	5,55
LU1460782573	HSBC GLOBAL INVESTMENT MULTI ASSET STYLE FACTORS SICAV	PROPRE	912 105,00	10 059 606,05	EUR	7,48
LU0289473133	JPMORGAN INVESTMENT INCOME OPPOTURNITY FUND SICAV	PROPRE	130 334,00	10 192 118,80	EUR	7,58
IE00B8BS6228	LYXOR NEWCITS IRL PLC EUR	PROPRE	90 692,00	11 365 013,56	EUR	8,46
LU0496442640	PICTET TARGETED CORTO EURP IC	PROPRE	47 278,00	7 312 015,48	EUR	5,44
LU1433232698	PICTET TR SICAV ATLAS	PROPRE	77 496,00	9 597 104,64	EUR	7,14
Total O.P.C.V.M.				***124 087 516,03***		***92,33***
Total Valeurs mobilieres				***124 087 516,03***		***92,33***
Liquidites						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	-34 921,56	-34 921,56	EUR	-0,03
Total APPELS DE MARGES				***-34 921,56***		***-0,03***
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE EUR CAI	PROPRE	10 061 110,16	10 061 110,16	EUR	7,49
Total BANQUE OU ATTENTE				***10 061 110,16***		***7,49***
DEPOSIT DE GARANTIE						
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	282 951,90	282 951,90	EUR	0,21
Total DEPOSIT DE GARANTIE				***282 951,90***		***0,21***
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-31 919,80	-31 919,80	EUR	-0,02
Total FRAIS DE GESTION				***-31 919,80***		***-0,02***
Total Liquidites				***10 277 220,70***		***7,65***

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
VG150324	EURO STOXX 50 0324	PROPRE	-93,00	34 921,56	EUR	0,03
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				***34 921,56***		***0,03***
Total Futures				***34 921,56***		***0,03***
Total COVEA MULTI ABSOLUTE RETURN				**134 399 658,29**		**100,00**